BOWLING 2023

ARTICLE 1: REGLEMENTS GENERAUX

- Règlement de la FFSQ : la compétition sera « scratch », éliminatoires et finales.
- Dix quilles par lignes seront attribuées à chaque féminine.

ARTICLE 2: CATEGORIES DE PARTICIPANTS

► PAR EQUIPE :

Composée de 4 joueurs ou joueuses, titulaires de la carte de membre UNGSLOS validée pour la saison. Les équipes seront composées de membres d'un même club (cf. carte de membre Ungslos). Un remplaçant sera autorisé, à condition qu'il ne soit pas engagé en individuel.

► EN INDIVIDUEL :

Chaque joueur/joueuse titulaire de la carte de membre UNGSLOS validée pour la saison, engagé dans cette catégorie, pourra prétendre au titre de champion(ne) de France Individuel(le).

Il/elle ne pourra remplacer, même en phase finale, un joueur/joueuse d'une autre équipe.

LES EXTERIEURS :

Il/elle ne peut participer au Championnat de France Individuel.

ARTICLE 3: MODULATION DE L'ORGANISATION

L'organisateur, du fait de la taille du bowling qui ne comporte que 8 pistes et du nombre d'inscriptions potentielles en individuel et en équipe, a modulé l'organisation de la compétition par rapport au règlement National UNGSLOS.

La compétition se déroulera de la manière suivante :

- Deux poules seront créées avec des équipes et des individuels se déroulant une le matin et l'autre l'après-midi.
- Chaque poule comportera 5 lignes qualificatives (3 + 2);
- Une phase finale réunira les 6 meilleures équipes et 8 meilleurs individuels, le soir à partir de 20 heures;
- Les titres de Champions et Championnes de France, équipes et individuels, seront attribués sur l'ensemble des lignes ;

ARTICLE 4: DEROULEMENT DES EPREUVES

PAR EQUIPES

- ▶ La compétition se déroulera « scratch » :
 - Une série qualificative de 5 lignes ;
 - Une phase finale de 3 lignes ;

EN INDIVIDUEL

- ► La compétition se déroulera « scratch » :
 - Une série qualificative de 5 lignes ;
 - Une phase finale de 3 lignes ;

- ► Le remplaçant ne pourra rentrer qu'à la première Frame d'une ligne
- ► En cas d'égalité, la plus petite différence de points entre les séries minimales et maximales, puis entre les lignes, départageront les équipes.
- ▶ Le titre de Champion de France sera décerné sur l'ensemble des lignes « scratch ».
- ▶ Il/elle jouera en triplette ou en quadrette suivant le nombre d'engagés, mais ces joueurs ne formeront pas d'équipe au sens de la compétition.
- ► Ces joueurs ne pourront pas prétendre à une récompense par équipe.
- ► Le titre de champion(ne) de France sera décerné sur l'ensemble des lignes.
- Un prorata Dame/Homme, par rapport au nombre d'inscrit sera appliqué pour la qualification en finale;
- ► Les titres de Championne de France Individuelle Dame et Champion de France Individuel Homme seront attribués sur l'ensemble des joueuses et joueurs qu'elles ou qu'ils soient engagé(e)s en équipes ou en individuel(le)s ;
- Dix quilles de bonus pour chaque ligne seront attribuées à chaque féminine pour la compétition que ce soit en équipe ou en individuelle.

ARTICLE 5 : ARBITRAGE

 Un juge arbitre mandaté par les organisateurs sera chargé d'assurer le bon déroulement des épreuves. Ses décisions seront sans appel.

ARTICLE 6: TENUE VESTIMENTAIRE ET MATERIEL

- Port de la chemise ou polo de bowling obligatoire. Pour les équipes un haut identique est requis ;
- La consommation d'alcool et de cigarette sont interdites durant la compétition.

ARTICLE 7: ENGAGEMENTS

- ▶ DROIT D'ENGAGEMENT SUPPLEMENTAIRE PAR JOUEUR : voir le tableau récapitulatif du dossier d'inscription UNGSLOS.
- ▶ Pour les équipes, les engagements sur la feuille d'inscription de l'organisateur, devront se faire dans l'ordre de jeu.
- ▶ Les engagements qui ne seront pas parvenus à la date précisée par le Comité d'Organisation des finales ne pourront être pris en compte.
- ▶ Les repas seront pris sur le site le midi et le soir ; la réservation est à faire dans le dossier d'inscription ;
- La remise des prix aura lieu, sur site, à l'issu de la phase finale;

Le Référent Bowling : 27 février 2023 Jean-Paul Cotelle, 06.76.81.93.65.